Faut-il donner une antibiothérapie chez une malade ayant un tamponnement antérieur ?

Il n'y a aucune recommandation officielle sur l'antibioprophylaxie lors du tamponnement nasal. L'antiobioprophylaxie comme son nom l'indique consiste à instituer une antibiothérapie avant toute réalisation d'un acte pour réduire les complications.

Pour le tamponnement nasal on peut s'adosser à la recommandation de la SFAR qui pôur les rhinoplastie (où il ya parfois un méchage aucune antibioprophylaxie n'est requise).

Pour l'antibiothérapie curative c'est à dire sur plusieurs jours pendant et après l'acte réalisé, il n'y a aucune recommandation d'aucune société savante en France comme à l'étranger. Toutefois toute la littérature confirme au travers d'étude randomisée qu'un méchage de moins de 48 heures ne justifie aucune antibiothérapie.

Collège ORL – septembre 2009